

# HONORAIRES TRANSACTIONS

(Appartements - locaux - commerciaux - villas et autres)

## Barème des Ventes

Moins de 100.000€ .....	forfait de 9000 € HT
De 101.000€ à 150.000€.....	10 % HT
De 151.000€ à 200.000€ .....	9 % HT
De 201.000€ à 250.000€.....	8 % HT
De 251.000€ à 300.000€.....	7 % HT
De 301.000€ à 350.000€.....	6 % HT
Au-delà de 351.000€ .....	5% HT

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

## HONORAIRES LOCATIONS

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail .....8 € TTC/m<sup>2</sup>  
de la surface habitable à la charge du locataire et du bailleur
- Etat des lieux d'entrée .....3 € TTC/m<sup>2</sup>  
de la surface habitable à la charge du locataire et du bailleur
- Location d'un local professionnel .....12 % HT  
du loyer annuel à la charge du locataire

## Prestation particulières

Etat des lieux simple .....	2.76 €/m <sup>2</sup> HT
Attestation de valeur locative .....	180 € HT
Avis de valeur .....	360 € HT
Rédaction de bail .....	250 € HT
Déclaration de sinistre .....	50€ HT

## Gestion locative

Honoraires pour la gestion locative .....	7 % TTC
Garantie des loyers impayés .....	2.10 % TTC
Vacance locative .....	2.52 % TTC